



Communiqué – pour diffusion immédiate

## Réglementation sur la rivière Richelieu, Nautisme Québec opposé à la nouvelle proposition

**3 février 2023 – Longueuil.** Si le projet actuel de mise à jour réglementaire sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (embarcations nautiques) sur la rivière Richelieu présente des avancées par rapport à la première proposition, Nautisme Québec demeure opposé à son adoption dans la forme actuelle. « Nous sommes conscients et favorables à la prise en compte des enjeux environnementaux, à la protection de zones sensibles, ainsi qu'aux enjeux de cohabitation et de sécurité nautique sur les plans d'eau au Québec dont la rivière Richelieu, mais la réponse apportée par cette mise à jour réglementaire nous apparaît lacunaire à plusieurs égards », précise Josée Côté, directrice générale de l'organisation.

Rappelons que la rivière Richelieu est une voie navigable majeure au Québec, un corridor important entre les États-Unis et le Québec. Le Richelieu, c'est un patrimoine maritime riche avec les canaux historiques du Québec et un ensemble diversifié d'entreprises du secteur nautique. La présence de 24 marinas, comportant plus de 1500 places à quai, ainsi qu'un tourisme nautique considérable représente un actif majeur pour la communauté.

Dans sa première mouture, un tronçon de 20km de cette majestueuse voie navigable était visé par une limitation de vitesse à 10km/h. Dans la seconde mouture, on peut lire sur le site de Transports Canada que quatre parties précises de la rivière seraient restreintes à 10km/h et que le reste du tronçon serait limité à une vitesse de 50km/h. Or, l'information sur les portions de la rivière visées par les restrictions ne sont pas précisées. De plus, il apparaît important que la localisation des portions visées par le projet de réglementation soit appuyée sur des données probantes. L'absence de communication de ces données ne permet pas actuellement d'avoir un jugement éclairé sur la proposition réglementaire.

Nautisme Québec se préoccupe également des impacts socioéconomiques d'une éventuelle restriction de type « stop and go » qui s'étendrait sur quelque 45% du tronçon en le segmentant en zones à 10km/h, créant des décélérations et des accélérations qui finalement pourraient causer plus de vagues et des enjeux de sécurité. Aussi, plutôt que d'interdire la pratique de ski nautique et de wake surf les fins de semaines à des heures spécifiques dans des lieux en particulier, Nautisme Québec suggère que des zones dédiées à la pratique de ces loisirs nautiques soient identifiées, mais sans restriction d'horaire pour en permettre la pratique alors que la météo est clémente et que les plaisanciers sont en congé avec leur famille.

Le processus de consultation et de concertation des diverses parties prenantes par les municipalités dans ce dossier n'a pas été mené de manière satisfaisante. Ce second projet de mise à jour réglementaire n'a pas obtenu l'acceptabilité sociale requise pour obtenir notre appui. Nautisme Québec invite à poursuivre la concertation afin d'apporter des solutions efficaces qui favorisent l'acceptabilité sociale des différentes communautés nautiques et locales et se tient à leur disposition pour répondre à leurs questions et participer aux démarches de concertation.

- Pour consulter la présentation [vidéoconférence “Projet de règlement de 3 plans d'eau au Québec”](#), organisée par Nautisme Québec le 27 janvier 2023 sur les projets de mise à jour réglementaire.
- Pour consulter la [mise à jour de ce projet de réglementation](#) et transmettre votre point de vue avant le 6 février à Transports Canada, visitez [Parlons Transport](#) pour accéder aux consultations.



#### À propos de Nautisme Québec

Nautisme Québec est un organisme à but non lucratif qui rassemble, accompagne, concerte et représente l'ensemble du secteur nautique et de la plaisance au Québec. Elle soutient et défend ses membres dans les différentes sphères de la sécurité nautique, du tourisme nautique et du développement durable, notamment avec son programme novateur de certification des marinas pour la gestion et les pratiques écoresponsables. Reconnue comme association touristique sectorielle par l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, elle est aussi le promoteur de plusieurs événements comme : la Fête du nautisme, Bateau à flot de Québec, Bateau à flot de Montréal, Salon international du bateau de Montréal 2023.

- Plus de 26 années d'expérience au service de l'industrie du nautisme;
- 140 entreprises membres réparties dans les différents secteurs de l'industrie nautique ;
- 20 000 plaisanciers abonnés à notre info lettre

- 30 -

Pour information :

Cédric Demiddeleer, 438-466-4819

media@nautismequebec.com

[www.nautismequebec.com](http://www.nautismequebec.com)

[www.facebook.com/nautismeqc](https://www.facebook.com/nautismeqc)